

## Paiement des heures supplémentaires

Par KARINE, le 28/08/2008 à 16:17

je suis au 35 h, j'ai 1H30 d'heures supp par semaine si j'en fais 3 h de plus par semaine, mon employeur peut-il refuser de les payer sous prétexte qu'il y a un quota à respecter